

Séance du 15 décembre 2022

L'an deux mil vingt-deux le jeudi quinze du mois décembre à 20 h 30, le Conseil Municipal de la commune de COLOMBE, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Mme Martine JACQUIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: le 09 décembre 2022

PRÉSENTS: Mme JACQUIN Martine, Maire

*Mmes Ms: VALTAT Roger, SERRE Patrice, DAUPHANT Aude, BONNARDON Maurice adjoints.
Mmes et Ms.: MARREL Eliane, MARTIN Marylène, MATHURIN Armelle, MITAUT Rachel;
BESSON Pierre-Henri, CHARRAT Laurent, GUICHARD Serge, JEANNIARD Luc, RIONDET
Jacques. ROBERT-MICHON Flavien.*

ABSENTS EXCUSÉS: Mmes. GRASSER Sylvie, ERBS Angélique, MARC Emmanuelle, VAYSSIERE Nora.

PROCURATIONS : Mme. ERBS Angélique à JACQUIN Martine

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Mme MARREL Eliane.

Etat civil

Naissance :

COLLIER COMMEVILLE Élio : le 9 novembre à Voiron

BARNOUD Diane : le 10 novembre à Voiron

DE SOUSA JACQUEMOND Livioh : le 10 novembre à Voiron

GAVAND Téliio : le 14 novembre à Voiron

ROIDOT Naya : le 21 novembre à Echirolles

BA Maddie : le 28 novembre à Voiron

FOURNIER Lilwenn : le 28 novembre à Bougoin-Jallieu

VIAL Emy : le 05 décembre 2022 à La Tronche

Ordre du jour

- Extension de l'école et construction d'un restaurant scolaire : point sur les travaux
- Finance : Décision Modificative
- Installation panneaux photovoltaïques sur le toit du gymnase : BEEWATT
- Désignation d'un Correspondant Incendie et Secours
- Compte rendu des commissions municipales
- Compte-rendu des commissions de la CCBE
 - Questions diverses
 - Téléthon
 - Arbre de Noël des enfants de l'école

- Voeux du Maire

Le compte rendu de la séance du 17 novembre est approuvé à l'unanimité

- **Extension de l'école et construction d'un restaurant scolaire : point sur les travaux**

Patrice SERRE :

- * L'enrobé autour du bâtiment a été réalisé
- * Il est difficile pour le peintre de travailler en ce moment en raison de cette période de froid.
- * L'entreprise de chauffage travaille actuellement sur l'alimentation du plancher chauffant. Il reste la connexion entre le réseau et les planchers .
- * Demain aura lieu la livraison du mobilier de la cuisine qui sera installé d'ici fin janvier.
- * Les barrières restent en bordure de la cour de l'école et autour des points d'apport volontaire.
- * La réunion de chantier de mercredi prochain sera la dernière de l'année 2022.

2022-46-1 : Finances : Décision modificative N° 2

Monsieur Roger VALTAT, adjoint chargé des finances expose :

Au regard des montants consommés sur les différents chapitre du budget 2022, il ressort un besoin sur certains articles.

Les modifications suivantes sont proposées :

Fonctionnement :

X	D 6455 – Cotisations assurances Personnel	Augment. sur crédits ouverts	11 000,00 €
X	D 673 – Titres annulés sur exercice précédent	Augment. sur crédits ouverts	220,00 €
X	R 752 – Revenus des immeubles	Augment. sur crédits ouverts	11 220,00 €

Investissement :

X	D 1641 – Emprunt en euros	Augment. sur crédits ouverts	13 000,00 €
X	D 204182 – Autres : Bâtiments et install.	Augment. sur crédits ouverts	3 000,00 €
X	R 1022 - FCTVA	Augment. sur crédits ouverts	16 000,00 €

Après avoir entendu l'exposé de M. VALTAT et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- * Approuve les modifications du Budget 2022 de la commune telles que proposées ci-dessus.

- **Installation panneaux photovoltaïques sur le toit du gymnase : BEEWATT**

Mme le Maire revient sur l'intervention de BEEWATT concernant un projet de pose de panneaux photovoltaïque sur le toit du Gymnase de la commune.

La société BEEWATT travaille avec « la centrale villageoise » elle fonctionne uniquement avec des actionnaires. C'est une structure Eco-citoyen qui se différencie d'une société commerciale pure. Aucun des membres bénévoles n'est rémunéré.

Considérant que l'ensemble de la toiture de Salle Polyvalente et du Gymnase est à refaire (seule la partie extension du gymnase a été réalisé en bac acier) il est important de se positionner dès aujourd'hui pour que ce projet de panneaux photovoltaïque soit intégré dans le dossier de rénovation de ce bâtiment.

Des subventions « fond vert » doivent être mises en place début 2023 pour aider les collectivités pour les rénovations énergétiques.

Luc JEANNIARD :

Est-ce que le fait d'installer ces panneaux engendre un surcoût pour la réalisation de la charpente, au moment de la rénovation.

Ils avaient évoqué le versement d'une location à la commune. Est-ce une réalité ?

Mme le Maire précise que la société BEEWATT avait indiqué qu'il prendrait en charge ce surcoût s'il en y avait un.

Pour ce qui est de la location, la question leur sera posée le moment venu.

Après avoir délibéré, le conseil Municipal à l'unanimité émet un avis Favorable pour le lancement du projet de pose de panneaux photovoltaïque sur le toit du Gymnase et de la Salle Polyvalente avec Beewatt.

- **Désignation d'un Correspondant Incendie et Secours :**

Mme le Maire informe le Conseil Municipal de l'obligation de nommer un correspondant « Incendie et Secours ».

- Dans le cadre de ses missions d'information et de sensibilisation des habitants et du conseil municipal, le correspondant incendie et secours peut, sous l'autorité du maire :

«-participer à l'élaboration et la modification des arrêtés, conventions et documents opérationnels, administratifs et techniques du service local d'incendie et de secours qui relève, le cas échéant, de la commune ;

«-concourir à la mise en œuvre des actions relatives à l'information et à la sensibilisation des habitants de la commune aux risques majeurs et aux mesures de sauvegarde ;

«-concourir à la mise en œuvre par la commune de ses obligations de planification et d'information préventive ;

«-concourir à la définition et à la gestion de la défense extérieure contre l'incendie de la commune.

« Il informe périodiquement le conseil municipal des actions qu'il mène dans son domaine de compétence. »

A l'issue de l'exposé de Mme le Maire, M. Pierre-Henri BESSON est désigné correspondant Incendie et Secours à compter du 1^{er} janvier 2023.

Cette nomination fera l'objet d'un arrêté du Maire.

- **Compte rendu des commissions municipales**

Maurice BONNARDON :

- * **Aménagement du Fûteau :**

Hier matin à la CCBE nous avons eu un contact en « visio » avec l'ONF et CEREMA (organisme en charge de l'affectation du million d'euros d'aides parmi tous les projets présentés.). Le projet de colombe (création de sentier, aménagement du Fûteau et restauration des deux lavoirs) entre dans le cadre de cette aide.

Le montant maximum de l'aide par rapport au coût total est de 80 %.

Une commission doit se réunir début 2023 pour l'attribution de l'aide : la décision devrait être notifiée d'ici Février / Mars 2023.

- * Début janvier la commission communale se réunira pour travailler sur l'emplacement des pupitres d'information et le contenu de ceux-ci.

D'ici là Maurice prendra contact avec des propriétaires privés pour avoir leur autorisation.

- * **Chauffage des bâtiments :**

Des abaissements de température ont été programmés dans différents bâtiments pendant les temps où ils ne sont pas occupés.

Pour l'instant c'est EOLIA qui programme mais un nouvel automate sera installé quand le bâtiment de la cantine sera terminé, ainsi l'abaissement pourra se faire en ligne.

- * Le lycée Edouard Herriot de Voiron a offert un pommier à fleurs à la commune dans le cadre d'un projet pédagogique (don d'un arbre à chaque commune). Il est actuellement en pot et sera planté à proximité de la nouvelle cantine.

- * Le crédit agricole a, lui aussi, donné un arbre à la commune ; il s'agit d'un érable argenté qui sera planté dans la cour de l'école.

Aude DAUPHANT:

Le bulletin de décembre est finalisé et sera distribué dans le courant de la semaine prochaine, la carte des vœux aux administrés sera insérée à l'intérieur.

- **Compte-rendu des commissions de la CCBE**

Serge GUICHARD :

Attractivité du territoire :

Le dossier des sentiers de randonnée de Colombe et Renage sont bien avancés.

Le tracé de ces sentiers pourra être saisi pour l'office du tourisme sur « APIDAE »

La commission mobilité sur la création ou recensement de REZO POUCE au niveau du co-voiturage, un peu comme un arrêt bus.

Roger VALTAT :

* Le PCAET est un document réglementaire qui aurait du être signé en 2018. Sur Bièvre-Est, il a commencé en 2020, et le travail porte actuellement sur les actions. Il devrait passer en conseil communautaire en juillet 2023. Ce document porte sur tout ce qui peut concourir à préserver la planète. C'est un sujet intéressant mais très vaste, la communauté de commune est accompagnée par l'AGEDEN et par l'Agence d'Urbanisme.

Dernièrement a eu lieu le 1^{er} forum PCAET qui associe le bureau communautaire, le comité d'expert et la commission PCAET

* Conseil Communautaire a eu lieu lundi 12 décembre :

Les principaux sujets abordés ont été les suivants :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET OPTIMISATION DES RESSOURCES

Marchés publics : Modification de la variation de prix du marché, n°22TX08, relatif aux travaux d'extension, de renouvellement, de reprise d'ouvrages et de création de branchements sur les réseaux d'eau et d'assainissement du périmètre de la régie des eaux de Bièvre Est.

FINANCES ET POLITIQUES CONTRACTUELLES

Finances : Répartition 2022 de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC).

Finances : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater le quart des crédits budgétaires d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 - Budget principal.

Finances : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater le quart des crédits budgétaires d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 - Budget Ordures Ménagères (OM).

Finances : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater le quart des crédits budgétaires d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 - Budget eau.

Finances : Autorisation d'engager, de liquider et de mandater le quart des crédits budgétaires d'investissement avant le vote du budget primitif 2023 - Budget assainissement.

Finances : Décision Modificative (DM) n°3 du budget principal 2022.

COHÉSION SOCIALE ET ANIMATION DU TERRITOIRE

Enfance, jeunesse, famille : Vote des tarifs pour un séjour dans le Vercors prévu en décembre 2022.

ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

Mobilité : Autorisation de signer le bail emphytéotique avec la société Gaz Électricité de Grenoble (GEG) pour la Station Multi-Énergies (SME).

Mobilité : Création d'une voirie de desserte publique d'intérêt économique.

STRATÉGIE ET PLANIFICATION DU TERRITOIRE / CYCLE DE L'EAU

Cycle de l'eau : Labellisation du Syndicat Mixte des Bassins Hydrauliques de L'Isère (SYMBHI) en Établissement Public d'Aménagement et de Gestion de l'eau (EPAGE).

Cycle de l'eau : Abandon définitif de la ressource en eau destinée à la consommation humaine - Captage Champ n°2 sur la commune de Le Grand-Lemps.

Cycle de l'eau : Adoption des tarifs du service eau potable 2023.

Cycle de l'eau : Adoption des tarifs du service assainissement collectif 2023.

Cycle de l'eau : Adoption des tarifs du Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) 2023.

PATRIMOINE, CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Ordures ménagères : Montants de la redevance d'enlèvement et de traitement des déchets ménagers et assimilés 2023, et tarifs de déchèteries.

Aude DAUPHANT :

Samedi dernier a eu lieu la formation pour apprendre à alimenter le nouveau site internet qui devrait être en ligne avant la fin d'année.

Roger VALTAT :

Mme Anne-Marie BRUN-BUISSON Maire d'Izeaux et sa première adjointe ont démissionné de leur fonction d'élue, d'où l'absence de la 1^{er} vice présidente de bièvre est
Des élections devraient avoir lieu à Izeaux les 26 février et 5 mars 2023.

Questions diverses

- Ce jour, le ramassage des Ordures Ménagères n'a pas été fait partout car le camion est tombé en panne ; le reste sera ramassé demain.
- Téléthon : la remise des fonds a eu lieu ici même mercredi soir, les dons sont en augmentation et revient au niveau de 2019.
- Arbre de Noël des enfants de l'école : il aura lieu demain à 14 h 50 le montage du podium est prévu à 8 h 30.
- Voeux du Maire : cette cérémonie aura lieu le samedi 7 janvier 10 h 45 au Gymnase. Le rendez vous est fixé à 8 h 30 pour la préparation de la salle.
- Le recensement de la population aura lieu du 19 janvier au 18 février 2023 : voici le noms des 3 agents recenseurs :
 - * Mme Patricia CHABERT
 - * M. Jean PELISSIER
 - * M. Vincent SOLA
- Agrandissement de l'école et construction du restaurant scolaire : une subvention de 350 000 € avait été sollicité auprès de la Région AURA. Récemment nous avons été informé que 280 000 € nous serait accordé (251 548 € prévus initialement et un supplément à la demande de M. Yannick NEUDER). Une partie nous sera versée en 2023 et le reste en 2024.
- Comme prévu, Mme le maire et les adjoints ont participé au salon des Maires à Paris. Tout s'est bien passé, il y avait pas mal de choses intéressantes et divers contacts ont été pris.

Roger VALTAT :

Dernièrement il était en réunion avec la société AREA et a évoqué le problème de sécurité des piétons qui passent sur le pont de l'autoroute pour se rendre du côté d'Apprieu et vice et versa. AREA a répondu que ce n'est pas de leur compétences mais à la charge des collectivités (département, commune et communauté de communes).

La solution pourrait être la création d'une passerelle qui ne serait pas accolée au pont car Il est vieillissant et il faut éviter d'adosser un ouvrage à ce pont.

Un passage pour les animaux a été validé à hauteur du carrefour d'Oyeu et traversera à la fois l'autoroute et la route départemental.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance levée à 22 h 40 .

Le Maire
Martine JACQUIN

Le secrétaire de séance
Eliane MARREL